

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**Seatec Epoxy Spachtel Härter**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

mastic

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

SVB Spezialversand für Yacht- und Bootszubehör GmbH  
Gelsenkirchener Strasse 25-27  
28199 Bremen

N° de téléphone +49(0) 421 57 29 0-0

e-mail info@svb.de

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

info@svb.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Dam. 1; H318

Skin Corr. 1B; H314

Skin Sens. 1; H317

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH05



SGH07

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

m-phénylènebis(méthylamine)

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre  $\leq 10 \mu\text{m}$ ]

## Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Mentions de danger (UE)

EUH208 Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, Acides gras, en C18 insaturés, trimères, composés avec oléylamin, acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine. Peut produire une réaction allergique.  
EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

## Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

## 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>m-phénylènebis(méthylamine)</b>			
	1477-55-0 216-032-5 - 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 3; H412 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 EUH071	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
2	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>			
	2855-13-2 220-666-8 612-067-00-9 01-2119514687-32	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Aquatic Chronic 3; H412 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317	>= 5,00 - < 10,00	% en poids

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

		Eye Dam. 1; H318		
3	<b>alcool benzylique</b>			
	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5 01-2119492630-38	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
4	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>			
	61788-44-1 262-975-0 - 01-2119980970-27	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411	< 5,00	% en poids
5	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>			
	13463-67-7 236-675-5 022-006-00-2 01-2119489379-17	Carc. 2; H351i	< 2,50	% en poids
6	<b>N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine</b>			
	1760-24-3 217-164-6 - -	Aquatic Chronic 3; H412 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332	< 0,50	% en poids
7	<b>Acides gras, en C18 insaturés, trimères, composés avec oléylamin</b>			
	147900-93-4 604-612-4 - 01-2119971821-33	Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 2; H411 Acute Tox. 4; H302	< 0,50	% en poids
8	<b>acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine</b>			
	85711-55-3 288-315-1 - 01-2119974148-28	Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373	< 0,10	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
5	V, W, 10	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
5	H351i par inhalation; -; -

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
2	1030 mg/kg de poids corporel		
3	1620 mg/kg de poids corporel		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. S'il y a un risque

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 24.02.2022

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 20.10.2020

**Région:** FR

d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

#### **Après inhalation**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

#### **Après contact cutané**

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Consulter le médecin.

#### **Après contact oculaire**

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Agent d'extinction approprié**

Mousse; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone

##### **Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote ( NO<sub>x</sub> )

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs.

##### **Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau. Veiller à la bonne aération des locaux.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition. Ne pas inhaler les vapeurs.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines. Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker en commun avec: Isocyanates; anhydrides

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	m-phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	216-032-5
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
m-Xylène-alpha,alpha'-diamine			
	VLE (courte durée)	0,1	mg/m <sup>3</sup>
2	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>			
Titane (dioxyde de)			
	Ti		
	VLE (8h)	10	mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

##### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	m-phénylènebis(méthylamine)			1477-55-0 216-032-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,33	mg/kg
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,2	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,2	mg/m <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

2	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>			<b>2855-13-2</b> <b>220-666-8</b>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,073 mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,073 mg/m <sup>3</sup>
3	<b>alcool benzylique</b>			<b>100-51-6</b> <b>202-859-9</b>
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	8 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systemique	40 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	22 mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	110 mg/m <sup>3</sup>
4	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>			<b>61788-44-1</b> <b>262-975-0</b>
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	21 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	74 mg/m <sup>3</sup>
5	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>			<b>13463-67-7</b> <b>236-675-5</b>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	10 mg/m <sup>3</sup>

#### valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>			<b>2855-13-2</b> <b>220-666-8</b>
	orale	(chronique) à long terme	systemique	0,526 mg/kg/jour
2	<b>alcool benzylique</b>			<b>100-51-6</b> <b>202-859-9</b>
	orale	(chronique) à long terme	systemique	4 mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systemique	20 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	4 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	20 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	5,4 mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	4 mg/m <sup>3</sup>
3	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>			<b>61788-44-1</b> <b>262-975-0</b>
	orale	(chronique) à long terme	systemique	7,5 mg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	7,5 mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	13,1 mg/m <sup>3</sup>
4	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>			<b>13463-67-7</b> <b>236-675-5</b>
	orale	(chronique) à long terme	systemique	700 mg/kg/jour

#### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	<b>m-phénylènebis(méthylamine)</b>		<b>1477-55-0</b> <b>216-032-5</b>
	Eau	eau douce	0,094 mg/L
	Eau	eau marine	0,0094 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	12,4 mg/kg
	concerne : Matière sèche		
	Eau	eau marine sédiment	1,24 mg/kg
	concerne : Matière sèche		
	sol	-	2,44 mg/kg
	concerne : Matière sèche		
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10 mg/L
2	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>		<b>2855-13-2</b>

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

			<b>220-666-8</b>
Eau	eau douce	0,06	mg/L
Eau	eau marine	0,006	mg/L
Eau	eau douce sédiment	5,784	mg/kg poids sec
Eau	eau marine sédiment	0,578	mg/kg poids sec
sol	-	1,121	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,18	mg/L
3	<b>alcool benzylique</b>		<b>100-51-6 202-859-9</b>
Eau	eau douce	1	mg/L
Eau	eau marine	0,1	mg/L
Eau	Eau dégagement intermittent	2,3	mg/L
Eau	eau douce sédiment	5,27	mg/kg
concerne : poids sec			
Eau	eau marine sédiment	0,527	mg/kg
concerne : poids sec			
sol	-	0,456	mg/kg
concerne : poids sec			
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	39	mg/L
4	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>		<b>61788-44-1 262-975-0</b>
Eau	eau douce	4	µg/L
Eau	eau marine	0,4	µg/L
Eau	eau douce sédiment	0,248	mg/kg poids sec
Eau	eau marine sédiment	24,8	µg/kg poids sec
sol	-	47,3	µg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	36,2	mg/L
5	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>		<b>13463-67-7 236-675-5</b>
Eau	eau douce	0,127	mg/L
Eau	eau marine	1	mg/L
Eau	Eau dégagement intermittent	0,61	mg/L
Eau	eau douce sédiment	1000	mg/kg
concerne : poids sec			
Eau	eau marine sédiment	100	mg/kg
concerne : poids sec			
sol	-	100	mg/kg
concerne : poids sec			
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
empoisonnement secondaire	Mammifère	1667	mg/kg

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 24.02.2022

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 20.10.2020

**Région:** FR

effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

#### **Protection des yeux / du visage**

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### **Protection des mains**

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

En cas de contact prolongé:

Matériau approprié

vitone

Matériau approprié

En cas de contact à court terme / protection contre projections:

Matériau approprié

nitrile

#### **Divers**

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

#### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### **Etat d'agrégation**

solide

#### **Etat/Couleur**

solide; pâte

gris

#### **Odeur**

caractéristique

#### **pH**

Donnée non disponible.

#### **Point d'ébullition / intervalle d'ébullition**

Donnée non disponible.

#### **Point de fusion/point de congélation**

Donnée non disponible.

#### **Température de décomposition**

Donnée non disponible.

#### **Point d'éclair**

Valeur

>

100 °C

#### **Température d'inflammation**

Donnée non disponible.

#### **Inflammabilité**

Donnée non disponible.

#### **Limites inférieure d'explosion**

Donnée non disponible.

#### **Limites supérieure d'explosion**

Donnée non disponible.



# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

<b>Pression de vapeur</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité de vapeur relative</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité relative</b>
Donnée non disponible.

<b>Densité</b>		
Valeur	1,95	g/ml
Température de référence	20	°C

<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	insoluble

<b>Solubilité</b>
Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
log Pow		0,99	
Température de référence		23	°C
concerne	pH 6.34		
Source	ECHA		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
log Pow		1,05	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		
3	phénol-comportant-des-groupements-styrène	61788-44-1	262-975-0
log Pow	>	4	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

<b>Viscosité</b>
Donnée non disponible.

<b>Caractéristiques des particules</b>
Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides; Bases; Agents d'oxydation; anhydrides; Isocyanates

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Seatec Epoxy Spachtel Härter
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
DL50		1030	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
DL50	=	1620	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
3	phénol-comportant-des-groupements-styrène	61788-44-1	262-975-0
DL50	>	2500	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Seatec Epoxy Spachtel Härter
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë	
------------------------	--

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

### Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	<b>Seatec Epoxy Spachtel Härter</b>
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

### Toxicité aiguë par inhalation

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
CL50	>	5,01	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
2	<b>alcool benzylique</b>	<b>100-51-6</b>	<b>202-859-9</b>
CL50	>	4,178	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
3	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>	<b>13463-67-7</b>	<b>236-675-5</b>
CL50	>	6,82	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
Espèces	lapin		
Méthode	Technique de Draize		

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

Source Évaluation	ECHA Corrosif		
<b>2</b>	<b>alcool benzylique</b>	<b>100-51-6</b>	<b>202-859-9</b>
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 404 ECHA Non irritant		
<b>3</b>	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>	<b>13463-67-7</b>	<b>236-675-5</b>
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 404 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 405 ECHA Corrosif		
<b>2</b>	<b>alcool benzylique</b>	<b>100-51-6</b>	<b>202-859-9</b>
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 405 ECHA irritant		
<b>3</b>	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
<b>4</b>	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>	<b>13463-67-7</b>	<b>236-675-5</b>
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
Voie d'exposition	Peau		
Espèces Méthode Source Évaluation	cobaye OCDE 406 ECHA sensibilisant		
<b>2</b>	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
Voie d'exposition	Peau		
Espèces Méthode	souris OCDE 429		

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

Source Évaluation Evaluation/Classement	ECHA sensibilisant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.
<b>3</b>	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b> <b>13463-67-7</b> <b>236-675-5</b>
Voie d'exposition	Peau
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	souris OCDE 429 ECHA non sensibilisant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
<b>2</b>	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA102, TA1535, TA1537 OECD 471 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Espèces Méthode Evaluation/Classement	souris OECD 474 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
<b>3</b>	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>	<b>13463-67-7</b>	<b>236-675-5</b>
Type d'examen Méthode Source Evaluation/Classement	In vitro mammalian cytogenicity OECD 487 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

### Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
<b>2</b>	<b>dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]</b>	<b>13463-67-7</b>	<b>236-675-5</b>
Voie d'exposition	orale		
NOAEL	≥ 1000 mg/kg bw/d		
Type d'examen Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	étude de toxicité de reproduction effectuée sur une génération rat OECD 443 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	orale		

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

NOAEL	1000	mg/kg bw/d
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal	
Espèces	rat	
Méthode	OECD 414	
Source	ECHA	
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

## Cancérogénicité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
	Voie d'exposition	orale	
	NOEL	7500	mg/kg bw/d
	Espèces	souris	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
	Voie d'exposition	orale	
	NOAEL	> 962	mg/kg bw/d
	Espèces	rat	
	Méthode	OECD 408	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

## Danger par aspiration

Donnée non disponible.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
	CL50	110	mg/l
	Durée d'exposition	96	h
	Espèces	Leuciscus idus	

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

Méthode	EEC C1		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>alcool benzylique</b>	<b>100-51-6</b>	<b>202-859-9</b>
CL50		460	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	EPA OPP 72-1		
Source	ECHA		
<b>3</b>	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
CL50		1,77	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
NOEC		1,9	mg/l
Espèces	poisson		
Méthode	OECD 204		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
CE50		23	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>alcool benzylique</b>	<b>100-51-6</b>	<b>202-859-9</b>
CE50		230	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
<b>3</b>	<b>phénol-comportant-des-groupements-styrène</b>	<b>61788-44-1</b>	<b>262-975-0</b>
CE50		4,6	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>	<b>2855-13-2</b>	<b>220-666-8</b>
NOEC		3	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>alcool benzylique</b>	<b>100-51-6</b>	<b>202-859-9</b>
NOEC		51	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

3	phénol-comportant-des-groupements-styrène	61788-44-1	262-975-0
NOEC		0,2	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
CE50		37	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	EEC C3		
Source	ECHA		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
CE50		500	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
CE50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
NOEC		1,5	mg/l
Durée d'exposition		72	
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	440/2008/EC C.3.		
Source	ECHA		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
NOEC		31072	mg/l
Durée d'exposition		72	
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECDIN		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
CE50		>	1000
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE



# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
Valeur		8	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	92/69 EEC C.4-A		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
Type	BOD du ThOD		
Valeur	92	- 96	%
Durée		14	jour(s)
Méthode	OCDE 301 C		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	220-666-8
log Pow		0,99	
Température de référence		23	°C
concerne	pH 6.34		
Source	ECHA		
2	alcool benzylique	100-51-6	202-859-9
log Pow		1,05	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		
3	phénol-comportant-des-groupements-styrène	61788-44-1	262-975-0
log Pow		> 4	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	8
Code de classification	C10
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN1759
Nom technique	SOLIDE CORROSIF, N.S.A.
Sources de danger	m-phénylenebis(méthylamine) 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	8

### 14.2 Transport IMDG

Classe	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1759
Nom et description	CORROSIVE SOLID, N.O.S.
Sources de danger	m-phenylenebis(méthylamine) 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
EmS	F-A, S-B
Étiquettes	8

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1759
Nom et description	Corrosive solid, n.o.s.
Sources de danger	m-phenylenebis(méthylamine) 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
Étiquettes	8

### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 20.10.2020

Région: FR

produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)**

V	Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée).
W	On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon. La présente note a pour but de décrire la toxicité particulière de la substance, et ne constitue pas un critère pour la classification en vertu du présent règlement.
1	Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques

# Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

---

**Nom commercial :** Seatec Epoxy Spachtel Härter

**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 24.02.2022

**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 20.10.2020

**Région:** FR

---

du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: [umco@umco.de](mailto:umco@umco.de)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 770433